

Les Repas Spectacles

Croisière,
Déjeuner à la Guinguette
suivi d'un spectacle



Menu Plumes

Accueil Pétillant
et ses craquottes

Pâté en croûte Richelieu
et son confit d'oignons

Cuisse de canard confite
et ses accompagnements

Fromage

Dessert du jour

Vin à discrétion
(jusqu'au fromage)

Eau minérale à discrétion

Café

64 €

56 € sans la croisière

Programme :

1- Croisière Apéritive

Vous êtes attendus vers 9h45 à l'écluse de La Ferté Milon, pour savourer l'apéritif du menu lors d'une croisière commentée sur l'Ourcq.

2- Déjeuner au Port aux Perches

Vous êtes attendus à 12h00 au Port aux Perches afin de déguster le menu "Plumes" ou "Féerique".

3- Plumes, strass, humour et paillettes...

...suivi de pas de danse jusqu'à 18h00.



Menu Féerique

Coupe de Champagne
et ses amuse-bouches

Foie gras , confit d'oignons
et son verre de blanc moelleux

Pièce de veau confit
et ses accompagnements

Assiette de fromages

Cabaret de plaisirs sucrés

Vin à discrétion
(jusqu'au fromage)

Eau minérale à discrétion

Café

77 €

69 € sans la croisière

Tarif GROUPE : minimum de 40 participants

Tarifs Groupes (+40 pers)

* La présente brochure s'adresse aux groupes.

Les tarifs indiqués sont valables à partir de 40 participants.

* De 30 à 39 participants : Majoration du tarif des prestations de 15% (ou regroupement à certaines dates sans supplément).

* Gratuité pour le(s) chauffeur(s) de bus

Accompagnateurs : 1 gratuité par tranche de 40 places payantes.

* Le prix des formules (menu + prestation) ne pourra être inférieur au prix affiché même en cas de changement du menu.

* Vin à discrétion : jusqu'au fromage (bouteilles retirées avant le dessert)

Conditions Générales de vente

1- Nos tarifs sont TTC et incluent les prestations décrites dans la brochure.

Le transport jusqu'au Port Aux Perches reste à la charge du client.

2- Toute réservation ne sera effective qu'à réception d'un virement ou d'un chèque d'acompte de 30% du montant total du devis.

La signature du devis ou son approbation par mail est obligatoire.

3- Annulation :

- 30 jours avant la prestation : remboursement intégral de l'acompte.

- De 29 à 15 jours avant la prestation : retenue de 30% du montant total de la prestation (=l'acompte).

- De 14 à 8 jours avant la prestation : facturation de 50% du montant total de la prestation.

- Moins de 8 jours avant la prestation : facturation de l'intégralité de la prestation.

4- Le jour de la prestation, en cas de participants absents, la facture reste intégralement due.

5- Paiement : Tout règlement s'effectue à l'ordre de : " SAS FCKN - Port Aux Perches " le jour de la prestation, sauf accord préalable.

* Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment et dans le bateau.

* Vous avez la possibilité d'apporter votre propre champagne, étiqueté, moyennant un supplément de 7€ par bouteille de 75cl (droit de bouchon).

* Le client est tenu de faire respecter l'ordre et d'assurer la bonne tenue de son groupe envers les tiers. Le client doit veiller à prévenir l'état d'ébriété de son groupe pour éviter tout débordement.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Port aux Perches - Brochure Groupes 2023 - Photos non contractuelles.
La direction se réserve le droit de modifier les menus et animations sans préavis.